

Informations pour la rentrée 2026-2027

DOCUMENT À CONSERVER

Madame, Monsieur,

École maternelle Daniel Burtin
2 bis, rue de Courvaudon
Aunay-sur-Odon
14260 LES MONTS D'AUNAY
ce.0140972f@ac-normandie.fr
02 31 77 60 01
<https://aunay-maternelle.etab.ac-normandie.fr>

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre enfant.

Lors d'une réunion au mois de septembre, l'enseignant(e) de votre enfant vous donnera des informations plus précises concernant le fonctionnement de sa classe.

Merci de remplir la fiche de renseignements concernant les premiers jours et de la redonner à l'enseignant(e) le jour de la rentrée.

L'équipe enseignante

- Visite de l'école :

Nous proposons deux dates pour une visite de l'école.

Mardi 23 ou vendredi 26 juin à 17h30. Vous n'avez pas besoin de vous inscrire pour ces visites.

Nous vous donnons rendez-vous à 17h30 devant le portail marron, côté rue, sur la gauche de l'école.

- Date de rentrée :

Moyenne et grande sections : mardi 1^{er} septembre.

Petite section : afin que la première rentrée de votre enfant se fasse en douceur et pour permettre une prise en charge plus individualisée de chaque enfant, nous ferons une rentrée échelonnée pour les Petites Sections de la façon suivante :

- **Rentrée le mardi 1^{er} septembre à 8h45 pour les enfants nés de juillet à décembre 2023 inclus.**
La cantine est ouverte, la sieste est possible.
- **Rentrée le jeudi 3 septembre à 8h45 pour les enfants nés de janvier à juin 2023 inclus.**
La cantine est ouverte, la sieste est possible.
- **À partir du vendredi 4 septembre : accueil de tous les enfants de Petite section.**

Les listes des classes seront affichées le lundi 31 août dans l'après-midi.

- Organisation de la semaine et horaires de l'école maternelle :

| | lundi, mardi, jeudi, vendredi |
|------------------|--|
| Classe | (accueil à 8h45) 8h55 – 12h10 |
| Pause méridienne | 12h10 – 13h40 |
| Classe | (accueil à 13h30) 13h40 – 16h25 |

- Tous les matins les portes du sas seront ouvertes de 8h45 à 9h.
- Tous les après-midis, les portes du sas seront ouvertes de 13h30 à 13h40.

Prévenir de toute absence en privilégiant **la messagerie de l'école** : ce.0140972f@ac-normandie.fr

- Assurances :

Vous voudrez bien fournir une **attestation d'assurance** dès le jour de la rentrée à l'enseignant(e) de votre enfant. Une assurance est obligatoire pour toutes les activités se déroulant hors du cadre strict de l'école.

Il est important de vérifier que votre enfant soit couvert « **responsabilité civile** » (pour les dommages qu'il peut causer) **et « individuelle accident »** (pour les dommages qu'il peut subir s'il n'y a pas de tiers responsable).

L'attestation fournie doit impérativement et clairement mentionner ces deux garanties

ainsi que le nom de votre enfant et l'année scolaire 2025-2026.

- Matériel :

- **Cartable : N'en achetez pas !** Les enseignant(e)s fourniront un sac en tissu que les enfants décoreront. Il servira à ranger les cahiers.
- **Doudou, couverture et oreiller :** Pour les PS et les MS : Fournir une **couverture** et un **petit oreiller** qui resteront à l'école. Le doudou doit être rangé dans un petit sac à doudou en tissu léger par mesure d'hygiène et marqué au nom de l'enfant. (Merci de faire en sorte que cela soit toujours le même doudou et pas un défilé de peluches). Dans la mesure du possible, marquer le nom de l'enfant sur son doudou.
- **Tétine :** Elle restera à l'école, merci de fournir une boîte de rangement par mesure d'hygiène, marquée avec le prénom de l'enfant.
- **Change :** en prévision d'éventuels accidents, prévoir un change complet qui restera à l'école dans un sac dédié.

- Vêtements des enfants : afin de faciliter leur autonomie

- Tous les vêtements susceptibles d'être retirés (pull, gilet, manteau, bonnet, écharpe, moufles...) **doivent être marqués au nom de l'enfant.**
- Privilégier les vêtements pratiques et peu fragiles : préférer les moufles en hiver, le pantalon plutôt que la salopette, ...
- Tour de cou pour l'hiver (pas d'écharpe).
- Chaussures sans lacets et simples à enfiler.

- Divers :

Aucun médicament n'est donné à l'école par les enseignants et le personnel de cantine (sauf cas de PAI).

Les bijoux et les objets de valeur sont interdits (l'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol) ainsi que le port de boucles d'oreilles de type anneaux ou pendentifs, pour des raisons de sécurité.

Un examen attentif et régulier de la tête de votre enfant, ainsi que des soins appropriés, éviteront peut-être les épidémies de poux.

Le règlement intérieur de l'établissement est affiché aux entrées de l'école et disponible sur le site internet de l'école.

Les services périscolaires : <https://lesmontsdaunay.fr/vie-pratique/enfance-et-jeunesse/>

- Cantine :

Si vous souhaitez utiliser ce service, renseignez-vous auprès de la mairie.

Le tarif (sous réserve d'actualisation) est de 4,70 à 5,70€ (selon conditions) pour une inscription à l'année.

Vous pouvez faire les inscriptions dès maintenant.

- Garderie :

Elle est ouverte de 7h15 à 8h45 et de 16h25 à 18h30.

Le prix est de 2,50€ le matin et de 3,60€ le soir (sous réserve d'actualisation).

Si vous souhaitez utiliser ce service, renseignez-vous à la mairie au 02 31 77 63 20 ou au 06 38 64 21 23 (n° du personnel de garderie).

Vous pouvez faire les inscriptions dès maintenant.

- Bus :

Il est géré par le département.

Vous devez inscrire votre enfant entre la mi-juin et fin juillet sur le site : nomad.normandie.fr

ATTENTION : pour toute inscription reçue hors délai une majoration est appliquée.

- Centre aéré (mercredis, petites et grandes vacances)

1 rue des Jardins (Locaux périscolaires de l'école élémentaire)

La directrice **Mme VALY Meghann** est joignable au **07-87-51-13-27** ou à l'adresse : aunay.alsh@uncmt.fr